



**DIALOGUE SUR LES GRANDES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES
FORUMS REGIONAUX DE LA SOCIETE CIVILE
DES BASSINS DES FLEUVES NIGER ET SENEGAL**

Nouakchott, MAURITANIE – 24, 25 et 26 mai 2010

Sélingué, MALI – 7, 8 et 9 juin 2010

RAPPORT DE SYNTHESE

Juillet 2010



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1.1	La problématique des grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l’Ouest	3
1.2	L’implication de la société civile	3
2	DEROULEMENT DES FORUMS	4
2.1	Préparation des forums	4
2.2	Déroulement des travaux	4
2.3	Bilan des forums	5
2.3.1	Acquis	5
2.3.2	Insuffisances	5
3	PRINCIPAUX RESULTATS	6
3.1	Constats et préoccupations partagés	6
3.2	Recommandations majeures	7
4	PROPOSITIONS DE PISTES ET D’ORIENTATIONS POST-FORUMS	9
4.1	La structuration de la société civile	9
4.2	La diffusion et le partage de l’information	10
4.3	Le suivi et la participation au processus de dialogue au niveau régional	10
4.4	La déclinaison du processus de dialogue au niveau pays	10
4.5	L’élargissement à d’autres bassins versants	11
4.6	Le développement d’un partenariat ouvert	11
5	CONCLUSION	11

1 INTRODUCTION

1.1 La problématique des grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest

Pour répondre aux besoins sans cesse croissants des populations en matière de sécurité alimentaire, de sécurité énergétique, et d'approvisionnement en eau, plusieurs Etats de l'Afrique de l'Ouest ont réalisé ou projettent de réaliser de grandes infrastructures hydrauliques dans les bassins versants des principaux cours d'eau de la sous-région (fleuve Niger, fleuve Sénégal, fleuve Gambie, fleuves Volta, etc.).

Malgré les bienfaits que procurent ces réalisations en termes de mobilisation des ressources en eau pour divers usages (agricoles, approvisionnement en eau, production d'électricité, etc.), certaines ont engendré des impacts négatifs qui ont tendance à inhiber les bienfaits et provoquer des ressentiments de frustration et de rejet particulièrement de la part des populations riveraines. Une situation qui présente des risques pour la cohésion et la stabilité sous-régionales qui sont pourtant des conditions de base au développement économique et social.

Depuis une décennie, les Etats, les organismes de gestion des bassins versants, les organisations d'intégration sous-régionale, ainsi que les partenaires techniques et financiers, recherchent activement le meilleur moyen de minimiser les risques de conflits, d'optimiser les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs des grandes infrastructures hydrauliques.

C'est dans cette optique que le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé fin 2008 une concertation régionale sur les grands projets d'infrastructures dans le domaine de l'eau en Afrique de l'Ouest. Elle vise à contribuer à un développement harmonieux de l'Afrique de l'Ouest et à l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'un dialogue sur les infrastructures du secteur de l'eau. Cette initiative vise à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et s'inscrit dans la continuité des recommandations de la Commission Mondiale des Barrages de 2000.

1.2 L'implication de la société civile

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), partenaire du CCRE pour cette concertation, a été chargée de travailler à une meilleure implication des acteurs de la société civile dans le dialogue à travers une série d'activités : un forum électronique autour de quatre thèmes relatifs aux grandes infrastructures hydrauliques, des études de cas, deux forums régionaux sur le bassin du fleuve Niger et celui du fleuve Sénégal...

Les deux forums régionaux tenus à Nouakchott en Mauritanie les 24, 25 et 26 mai 2010 pour les acteurs du bassin du fleuve Sénégal et à Sélingué au Mali les 7, 8 et 9 juin 2010 pour les acteurs du bassin du fleuve Niger, avaient pour objectifs de mettre en débats la problématique liée aux grands barrages, de recueillir les avis des représentants de la société civile à la fois sur les impacts des grandes infrastructures, mais aussi et surtout sur leur processus de réalisation et les marges de concertation existantes entre parties prenantes dans chaque pays et au niveau des organisations de bassin. Ces forums devant permettre aux acteurs de la société civile d'arrêter une stratégie commune de participation à la concertation régionale et de formuler des recommandations à remonter aux décideurs politiques au niveau des Etats, des organismes de bassin et de la CEDEAO.

Eau Vive, organisation non gouvernementale d'appui au développement économique et social, disposant d'une expérience dans la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de la société civile dans les bassins de grands fleuves en Afrique de l'Ouest et du Centre, a apporté son assistance technique à la mobilisation des participants, à la conception du format de forum, au cadrage et à la conduite des travaux de Nouakchott et de Sélingué.

Presqu'une centaine de représentants de la société civile des deux bassins versants ont pris part aux forums ainsi que quelques représentants d'institutions étatiques et des organismes de bassin respectifs, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal et l'Autorité du Bassin du Niger (40 participants à Nouakchott et 50 participants à Sélingué).

Le présent rapport de synthèse fait le point sur la préparation et le déroulement des forums ainsi que les principaux résultats et orientations qui se dégagent pour l'avenir.

2 DEROULEMENT DES FORUMS

2.1 Préparation des forums

La préparation des forums a été active au cours des mois d'avril et de mai 2010. Elle a été assurée par une équipe du bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec l'assistance technique du bureau Afrique de la Direction Générale d'Eau Vive ainsi que divers partenaires mobilisés dans les pays d'accueil. Plusieurs séances de travail ont permis l'élaboration des documents préparatoires et de s'accorder sur le format d'ensemble de chaque forum (profil des participants, stratégie de mobilisation des participants, sélection des communications, ...).

2.2 Déroulement des travaux

Chaque forum s'est déroulé sur trois jours comprenant :

- Une cérémonie d'ouverture ;
- Des séances plénières au cours desquelles plusieurs sessions « initiatives et connaissances » ont permis de suivre diverses présentations sur les enjeux scientifiques/techniques, écologiques, socioéconomiques et politiques en lien avec les grandes infrastructures hydrauliques existantes ou en projet dans les bassins versants des fleuves Sénégal et Niger. Ces sessions ont aussi permis le partage avec les participants des autres éléments du processus de dialogue régional lancé par la CEDEAO (résultats des travaux du panel des experts qui a analysé les processus de décisions de trois ouvrages de la région, résultats du forum électronique) ;
- Des travaux de groupes autour des principales questions devant faire l'objet de recommandations par les participants de chaque forum ;
- Une visite de terrain autour d'aménagements hydroélectriques existants (cas précis du forum de Sélingué au Mali) ;
- Une cérémonie de clôture.

Les forums ont connu des débats ouverts sans tabou sur les questions abordées et les échanges directs entre participants (représentants d'utilisateurs, experts des organisations de bassin et des Etats, ...) ont été

privilegiés ; ce qui a permis de confronter les avis nuancés sur les impacts (positifs et/ou négatifs) des grandes infrastructures hydrauliques existantes ainsi que les contenus de ceux en projet.

2.3 Bilan des forums

2.3.1 Acquis

Incontestablement, la tenue des forums de Nouakchott et Sélingué aura permis plusieurs acquis dont :

- La mise en débat de la question des grandes infrastructures hydrauliques avec des acteurs de la société civile à l'échelle d'un bassin : en effet, le processus de réalisation de ces infrastructures a été jusqu'à date du seul ressort des représentants des Etats et des organismes de bassin dans des conditions de communication/concertation le plus souvent opaques. L'implication des acteurs de la société civile n'intervient en général que lorsqu'il y a un conflit ouvert ou latent avec les populations riveraines des sites. La mise en place d'un processus de consultation et d'échanges avec la société civile dans le cadre du dialogue global est de ce fait un acquis majeur ;
- La présence d'un membre du panel des experts de la CEDEAO aux différents forums, le partage des premières conclusions de ce panel avec les participants, ainsi que les réactions qui sont de nature à enrichir les recommandations qui remonteront aux décideurs ;
- L'opportunité de rencontre que les forums ont constitué pour les acteurs de la société civile des bassins du Niger et du Sénégal afin de se connaître, de partager la réflexion, les constats sur des questions de dimension transfrontalière, et de renforcer leur position auprès des autres parties prenantes du dialogue ;
- L'opportunité d'échanges et de débats directs entre représentants de la société civile et experts des organismes de bassin en l'absence de cadre formel de concertation permanente dans la gouvernance de ces organismes ;
- L'opportunité de partage d'expériences sur des initiatives diverses d'études et d'actions menées par les uns et les autres sur le terrain, ainsi qu'une meilleure connaissance par les acteurs de la société civile des questions liées aux impacts négatifs et positifs des grandes infrastructures hydrauliques ;
- La prise de conscience grandissante chez les acteurs de la société civile par rapport à leurs rôle et responsabilité dans les processus de réalisation de grandes infrastructures hydrauliques.

2.3.2 Insuffisances

Des insuffisances ont été relevées dans la préparation et la tenue des forums régionaux de Nouakchott et de Sélingué. On peut citer :

- Le temps de préparation relativement court n'ayant pas permis une meilleure consultation du niveau local pour la sélection des participants, l'acheminement tardif de certaines présentations auprès du comité d'organisation et l'insuffisance d'implication de certaines organisations et réseaux d'importance dans les bassins versants respectifs ;
- Le temps malheureusement toujours trop court réservé aux discussions et échanges lors des trois jours de forum et qui auraient mérité d'être prolongés au vu des riches débats amorcés par les participants ;

- L'insuffisance des moyens financiers pour la prise en charge d'un nombre plus important de participants par forum ;
- Les difficultés logistiques liées à l'organisation de tels évènements dans des sites de l'intérieur des pays comme dans le cas du forum à Sélingué au Mali avec des capacités d'accueil et d'hébergement limitées ;
- L'absence de l'agenda à long terme du dialogue régional dans son ensemble ne permettant pas de bâtir une stratégie globale pour la suite.

3 PRINCIPAUX RESULTATS

3.1 Constats et préoccupations partagés

De manière générale, les participants aux deux forums régionaux ont fait les constats ci-après :

Forum de Nouakchott	Forum de Sélingué
<p>1. Les grandes infrastructures hydrauliques réalisées au cours de ces dernières années dans le bassin du fleuve Sénégal, remplissent indéniablement des fonctions reconnues tel que : la mobilisation et le stockage de la ressource en eau, la régulation des crues, la lutte contre la salinisation des eaux, le renforcement de la solidarité entre nations partageant le bassin et de l'intégration régionale (cas des ouvrages communs de Diama et de Manantali), ...</p> <p>2. Les grandes infrastructures hydrauliques modifient l'environnement naturel et créent de nouvelles situations de dégradation de l'environnement et contraintes au développement économique et social, particulièrement dans les zones de sites, dans un contexte de changements climatiques.</p> <p>3. Les potentialités offertes par la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques sont peu mises en valeur par les investissements à réaliser après barrages notamment dans les domaines agricole, pastoral et piscicole, qui occupent environ 90% des populations riveraines.</p> <p>4. Selon le niveau de retombées dont bénéficient les populations riveraines (locales des zones sites), les grandes infrastructures hydrauliques peuvent engendrer des ressentiments de frustration dommageable à un développement harmonieux et équitable.</p> <p>5. Dans la plupart des cas, les alternatives et autres options complémentaires ont peu ou pas suffisamment été investiguées au moment de la conception et de la mise en œuvre de ces projets de grandes infrastructures.</p> <p>6. Les aspects sociaux (y compris sanitaires) sont peu pris</p>	<p>1. Les grands ouvrages hydrauliques réalisés dans les dernières décennies dans le bassin du fleuve Niger rapportent des bénéfices aux niveaux économique (production d'énergie, développement de la production agricole, pêche, élevage, industrie, navigation, tourisme et commerce), environnemental (précision et gestion des crues, recharge des nappes phréatiques, atténuation des effets de la sécheresse, création d'un microclimat en amont) et socio-sanitaire (développement d'infrastructures socio-sanitaires et culturel, brassage culturel, création d'emplois, ...).</p> <p>2. Ces mêmes ouvrages hydrauliques ont également eu des impacts négatifs sur ces trois plans ; économique (perte des biens naturels, abandon d'activités économiques), environnemental (pertes des habitats et de la biodiversité, augmentation de la sédimentation, développement des plantes envahissantes) et socio-sanitaire (immigration, exode, destruction des sites archéologiques et rituels, conflits, développement de maladies, déplacement involontaire des populations, délinquance juvénile, insécurité, dégradation des mœurs, urbanisation anarchique).</p> <p>3. Quelques barrages existants sur le bassin du fleuve Niger ont été construits sans étude d'impacts environnemental et social. Dans certains cas, des actions ont été menées plus tard pour atténuer les impacts négatifs sur la population (comme le périmètre irrigué) mais restent insuffisantes.</p> <p>4. L'évaluation économique et de rendement de ces</p>

<p>en compte à l'origine des projets rendant ainsi la gestion de leurs impacts négatifs plus difficile et éprouvante.</p> <p>7. Les processus de réalisation de ces grandes infrastructures (initiative, études, construction, gestion, etc.) ont peu pris en compte la dimension « implication et participation » de la population concernée et celle-ci ne dispose d'aucun moyen de recours pour faire valoir sa place et son opinion ;</p> <p>8. Les parties prenantes se reconnaissent peu dans les débats et dialoguent peu autour des enjeux liés à la réalisation des grandes infrastructures.</p> <p>9. Les acteurs de la société civile sont peu ou pas organisés à l'échelle des bassins versants, peu ou pas informés des questions pendantes et des projets mis en œuvre, peu ou pas consultés et associés, peu ou pas compétents dans l'analyse des enjeux reliés aux projets de grandes infrastructures hydrauliques.</p> <p>10. L'absence ou la faiblesse des mécanismes de participation de la société civile au sein des organismes de bassin constitue un obstacle à une participation organisée et de qualité.</p>	<p>projets est généralement basée sur la production énergétique et agricole. Le constat général qui ressort est que les objectifs initialement définis des grands barrages ne sont pas toujours atteints. Parfois de grands retards sont constatés pour la mise en valeur du potentiel agricole de la zone impactée par le barrage.</p> <p>5. Les dommages causés aux populations affectées par la construction d'infrastructures hydrauliques sont mal évalués, et les mesures de compensation proposées insuffisantes ou pas effectives.</p> <p>6. A toutes les étapes de mise en œuvre (conception, réalisation, gestion) des projets d'infrastructures hydrauliques, il y a une insuffisance de partage d'information, de sensibilisation et d'implication de la société civile dans la prise de décision.</p> <p>7. Dans certains Etats, des mesures complémentaires sont mises en place pour minimiser les impacts négatifs (création de sites de conservation du patrimoine et de parcs de conservation des espèces animales et végétales) et optimiser les impacts positifs (création des industries de pêche, valorisation de la production agricole, etc.).</p> <p>8. Les Etats ne respectent pas leurs engagements (plan de développement local, plan de relogement, etc.) vis-à-vis des populations affectées et les mécanismes de recours n'existent pas à tous les niveaux (local, national, régional).</p>
---	---

3.2 Recommandations majeures

A l'issue des échanges et débats, chaque forum a fait les recommandations ci-après :

Forum de Nouakchott	Forum de Sélingué
<p><u>Recommandation N°1</u> La réalisation des investissements complémentaires aux ouvrages existants pour une meilleure valorisation des ressources en eau disponibles après barrage et la mise en place d'une politique favorisant l'accès à la terre aux populations riveraines (soutien aux petites exploitations familiales, ...);</p> <p><u>Recommandation N°2</u> La conception et la mise en œuvre de projets répondant aux besoins sociaux de base des populations affectées (eau potable, santé, éducation, pêche, élevage, énergie, économie locale,...) afin que le sentiment d'amélioration des conditions de vie soit davantage partagé ;</p>	<p><u>Recommandation N°1</u> La mise en place au niveau de la CEDEAO d'un mécanisme de médiation, de recours et d'arbitrage pour les parties prenantes des projets de grandes infrastructures (Etat, organismes de bassin, collectivités locales, OSC, PTF, etc.) afin de garantir le respect des engagements de chaque partie.</p> <p><u>Recommandation N°2</u> Le renforcement des capacités (techniques, politiques, financières) des acteurs de la société civile et la mise en place d'un mécanisme propre de participation adéquat afin qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle aux côtés de l'Etat, des collectivités locales et des Partenaires Techniques</p>

Recommandation N°3

La mise en place d'un mécanisme de « dialogue continu » entre parties prenantes aux projets de grandes infrastructures hydrauliques (initiative, études, analyse et choix des options, construction, gestion, etc.) afin de partager la responsabilité à tous les niveaux par rapport aux impacts (positifs et négatifs) à venir. Ce qui suppose au préalable, une identification rigoureuse de toutes les catégories d'acteurs concernés (gouvernements centraux, gouvernements locaux, OSC, leaders d'opinion, secteur privé, PTF, recherche, etc.) ;

Recommandation N°4

Le renforcement des capacités (techniques, politiques, financières) des acteurs de la société civile et la mise en place d'un mécanisme propre de participation afin qu'ils puissent jouer efficacement le rôle qui est le leur dans la mise en œuvre des projets de grandes infrastructures hydrauliques. Des programmes spécifiques doivent être développés en direction des organisations communautaires de base tous secteurs confondus ainsi que des composantes sociales à fort potentiel de mobilisation (les femmes, les jeunes, chefs religieux et coutumiers, etc.) afin de les sensibiliser sur les questions environnementales et des mesures à prendre à tous les niveaux pour y remédier. Une attention particulière devra être portée à la question de la transhumance et ses effets collatéraux ;

Recommandation N°5

La réalisation d'une évaluation exhaustive quantitative et qualitative des impacts après barrage afin de tirer leçons du passé et d'envisager les mesures correctives à mettre en place pour maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs des barrages existants au profit d'un développement local durable et équitable ;

Recommandation N°6

L'adoption de l'évaluation environnementale stratégique comme passage obligé dans le projet de barrage afin de mieux cerner et prendre en compte les impacts environnementaux, socioéconomiques et sanitaires sur les communautés humaines, animales et végétales, à l'échelle de toutes les zones impactées directement ou indirectement, y compris les zones côtières, au regard des enjeux liés aux changements climatiques ;

Recommandation N°7

La mise en place d'instruments de mesure et de partage des coûts et bénéfices entre le niveau national et le niveau local d'un même pays ;

Recommandation N°8

La mise en place au niveau communautaire ouest africain d'un mécanisme d'arbitrage, de médiation entre parties prenantes des projets de grandes infrastructures hydrauliques ainsi que de recours pour les parties (Etats, Organismes de bassin, Collectivités Locales, OSC, PTF, etc.) ;

et Financiers (PTF) dans la mise en œuvre des projets de grandes infrastructures hydrauliques dans le but de garantir la transparence et la bonne gouvernance.

Recommandation N°3

La valorisation et l'optimisation des ouvrages existants et en projet dans le but d'accroître leurs impacts économiques positifs en s'appuyant sur :

1. le développement des usages (énergie, AEP, agriculture, élevage, pêche) ;
2. la restauration des écosystèmes ;
3. la prise en compte des charges récurrentes (entretien, maintenance...) des ouvrages ;
4. un meilleur partage des coûts et bénéfices entre Etats et entre Etat et populations affectées.

Recommandation N°4

La réalisation d'une évaluation exhaustive quantitative et qualitative des impacts après barrage afin de tirer les leçons du passé pour les projets à venir et afin d'envisager les mesures correctives à mettre en place pour maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs des barrages existants au profit d'un développement local durable et équitable.

Recommandation N°5

L'adoption de l'évaluation environnementale stratégique dans les projets de barrage afin de mieux cerner et prendre en compte les impacts environnementaux, socio-économiques et sanitaires à l'échelle de toutes les zones impactées directement ou indirectement, y compris les dépressions lacustres, au regard des enjeux liés aux changements climatiques.

Recommandation N°6

Une information adéquate et à temps doit être donnée à la société civile pour renforcer sa participation dans la prise de décision, et minimiser les risques associés aux barrages.

Recommandation N°9

La mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations des forums de la société civile dans le cadre du dialogue régional sur les barrages incluant la tenue régulière de forums locaux et régionaux ;

Recommandation N°10

Le soutien à la structuration de la participation de la société civile (identification des représentants, qualité des représentants, etc.) ;

Recommandation N°11

La mise en place d'un dispositif de suivi des questions environnementales, en particulier l'évolution de la qualité de l'eau, avec une attention à donner à la problématique des végétaux aquatiques.

4 PROPOSITIONS DE PISTES ET D'ORIENTATIONS POST-FORUMS

Au regard des résultats ci-dessus, plusieurs pistes d'actions sont à suivre et/ou à engager afin d'assurer une meilleure implication des acteurs de la société civile dans le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques ainsi que dans la valorisation de ses conclusions au niveau local, national, régional de bassins versants, sous-régional, voire international.

4.1 La structuration de la société civile

L'implication et la participation des acteurs de la Société Civile au processus de développement durable est reconnue comme principe de bonne gouvernance mais sa mise en œuvre met souvent à l'épreuve les Etats et les acteurs eux-mêmes vu leur grande diversité et leur faiblesse en termes de structuration et de capacités d'analyse, de proposition et d'influence.

Dans le bassin du fleuve Niger, le niveau de structuration à l'échelle du bassin et d'interface avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN, l'organisme de bassin) est assez avancée avec l'existence d'un mécanisme de participation reconnu par les pairs et légitimé par résolutions ministérielles de l'ABN. Ce mécanisme a d'ailleurs joué un rôle important dans l'identification, la mobilisation des participants et l'organisation du forum de Sélingué. Un appui pourra lui être apporté pour maîtriser davantage l'information et comprendre les enjeux liés aux grandes infrastructures hydrauliques et pour renforcer ses capacités et son positionnement dans le dialogue avec les autres parties prenantes notamment dans les négociations relatives aux compensations aux populations et à la gestion post réalisations.

Dans le bassin du fleuve Sénégal, le niveau de structuration des acteurs de la société civile à l'échelle du bassin et d'interface avec l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS, l'organisme de bassin) reste faible. Malgré l'existence d'organisations à fort potentiel de mobilisation et d'action ainsi que plusieurs initiatives et projets travaillant sur l'approche participative (exemple du projet d'appui aux associations d'usagers de points d'eau potable et du projet de vulgarisation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), il est urgent d'appuyer une meilleure structuration de la société

civile et l'émergence d'un mécanisme de participation fonctionnel allant au-delà des cadres de concertation existants.

Un travail est à envisager pour améliorer l'animation de la concertation au niveau local, notamment entre usagers et collectivités locales d'une part, et entre usagers, organismes de bassin et experts des Etats d'autre part, ainsi que pour la mobilisation et l'implication des leaders d'opinion tel que les chefs traditionnels et religieux, les composantes sociales à fort potentiel de mobilisation (les femmes, les jeunes).

4.2 La diffusion et le partage de l'information

L'accès à l'information (circuits, contenus) sera déterminant pour une meilleure appropriation des enjeux par les acteurs de la société civile. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place un système ou réseau de collecte et de diffusion de l'information relative aux grandes infrastructures hydrauliques depuis le niveau régional de bassin jusqu'au niveau local des populations et vice versa. Cela suppose la création et/ou le renforcement dans chaque bassin versant d'une expertise dans la collecte, la gestion et la diffusion de l'information sous toutes ses formes, notamment digeste et accessible à la compréhension de la population. Cette information concerne à la fois les produits du dialogue régional en cours mais aussi l'ensemble des textes et cadres d'orientation existants dans les Etats et auprès des organismes (Chartes des eaux, schémas d'aménagement, plans d'action, ...).

Dans un court terme, l'action à mener porte sur la diffusion des actes des forums auprès des acteurs dans chaque bassin et plus largement au niveau sous régional de l'Afrique de l'Ouest et au-delà. Les principaux résultats peuvent faire l'objet d'une publication spécifique afin de faciliter leur diffusion au niveau sous régional et dans des foras internationaux (ex. Semaine de l'Eau de Stockholm, ...).

Des forums locaux et nationaux pourront être envisagés pour porter l'information et les débats sur les enjeux au plus près des populations. Les actes des forums ainsi que les conclusions du panel des experts serviront de supports pour les actions de plaidoyer à mettre en place.

4.3 Le suivi et la participation au processus de dialogue au niveau régional

Afin de maintenir soutenus et durables l'intérêt et l'engagement suscités par les forums auprès des acteurs de la société civile, il est important de faciliter la participation de ses représentants aux phases ultérieures du dialogue au niveau régional. Cette participation comprend la présence aux diverses réunions et ateliers à venir avec les organismes de bassin, les Etats, ..., mais aussi le suivi des travaux du panel des experts, afin de s'assurer de la prise en compte des avis dans les conclusions portées à la CEDEAO.

Il est donc urgent d'identifier les représentants crédibles par bassin versant, d'organiser et mettre en place une stratégie de participation de la société civile aux phases à venir du processus de dialogue. Il est également important de veiller à la prise en compte des recommandations de la société civile dans les futures (éventuelles) directives communautaires CEDEAO qui découleront du processus.

4.4 La déclinaison du processus de dialogue au niveau pays

Si l'une des préoccupations majeures qui a motivé l'initiative du dialogue au niveau communautaire de la CEDEAO reste le caractère transfrontalier des grandes infrastructures hydrauliques et de leurs impacts, il est important de noter que la problématique et les enjeux sont transposables aux infrastructures à caractère national quelque soit leur taille. A ce titre, les constats et préoccupations y relatifs sont

identiques et devraient faire l'objet d'attention et de réflexion par les acteurs au niveau national par rapport à de nombreux ouvrages existants ou en projet dans chaque Etat. Une initiative de processus de dialogue au niveau national a tout son sens et serait l'occasion de tester à l'échelle pays la concertation, la consultation, la construction du consensus, les mécanismes d'arbitrage et de recours, le principe de partage de coûts et bénéfices, le principe d'implication des parties prenantes, etc.

4.5 L'élargissement à d'autres bassins versants

Compte tenu de l'existence d'autres bassins versants non moins importants dans l'espace CEDEAO (bassin du fleuve Gambie, bassin des Volta, ...), il est souhaitable de réfléchir à un élargissement de l'implication de la société civile au dialogue régional aux acteurs de ces bassins versants. Cela passe par l'organisation et la tenue de forums similaires dans ces bassins versants et la mise en relation des acteurs de la société civile au niveau sous régional de l'Afrique de l'Ouest.

4.6 Le développement d'un partenariat ouvert

Le partage des résultats du processus avec d'autres catégories d'acteurs de la sous-région et au niveau international contribuera à valoriser les produits et à renforcer le plaidoyer auprès des décideurs et acteurs qui agissent. Des partenariats sont donc à rechercher avec les organisations et réseaux de dimension sous régionale et internationale (GWP-AO, RAOB, RIOB, ANEW, AMCOW,...) travaillant sur des questions similaires ainsi que les acteurs de la recherche, de la formation et du monde de l'entreprise (cabinets d'ingénieurs, entreprises de travaux, ...) impliqués de près ou de loin dans la réalisation de grandes infrastructures hydrauliques.

Des contacts sont à entreprendre avec ces groupes et organisations afin de discuter des contenus de ce partenariat.

5 CONCLUSION

Les résultats obtenus des forums régionaux de la société civile, dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques initié par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO, indiquent clairement que l'action entreprise par l'UICN et Eau Vive auprès de la société civile, dans une collaboration efficace et fructueuse, a été nécessaire.

A la suite des recommandations formulées par les participants des bassins des fleuves Sénégal et Niger, il est souhaitable de continuer à renforcer la participation des organisations de la société civile aux processus de décision relatifs au développement durable des bassins de la région en apportant une assistance technique réelle et adaptée.

Des perspectives pour la suite de la concertation régionale dans l'espace CEDEAO et une solide stratégie d'accompagnement des acteurs non étatiques sont à dégager rapidement pour assurer une continuité productive au processus en cours.